



Mise à jour : Nemours Capital
Version : Mars 2015

Traitement des Réclamations

Toute réclamation émanant de porteurs de parts de l'OPC Nemours Event Driven Strategies peut être adressée gratuitement, à la société de gestion par courrier adressé à :

NEMOURS Capital Management

63, avenue des Champs Elysées

75008 Paris

Les délais de traitement des réclamations sont de :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la date de réception de la réclamation pour ce qui concerne l'accusé de réception,
- Deux mois maximum à compter de la date de réception de la réclamation pour ce qui concerne l'envoi de la réponse au client, sauf circonstances particulières.

En cas de désaccord définitif avec Nemours Capital Management, le réclamant peut s'adresser au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, par courrier adressé au 17 place de la Bourse -75082 PARIS CEDEX 02

Le réclamant peut également, dans la rubrique "Médiateur" du site de l'A.M.F, prendre connaissance de la Charte de la Médiation de l'A.M.F.

* * *